

FLASH INFO

COMPTE RENDU DU G6 à la DSDEN 27

Informations du SNPDEN-UNSA



RESPONSABLES (académiques et nationaux)

Secrétaire académique

Joël Delhopital, Proviseur
Lycée Decrétot, Louviers
joel.delhopital@ac-rouen.fr

Secrétaires académiques adjoints

Marie-Stéphane Bonnet
Principale
Collège Montaigne, Le Vaudreuil
marie-stephane.bonnet@ac-rouen.fr

Frédéric Delamare,
Proviseur
Lycée Les Bruyères, Sotteville-lès-Rouen
frederic.delamare@ac-rouen.fr

Secrétaire départemental 27

Adrien Moncomble, Principal
Collège Anquetin Etrepagny
adrien.moncomble@ac-rouen.fr

Secrétaire départemental 76

Sylvain Caron, Principal
Collège Les Hauts du Saffimbec, Pavilly
sylvain.caron@ac-rouen.fr

Adresse académique :
snpden@ac-rouen.fr

Réunion du G6 - mardi 10 septembre 2019

Sont présents :

Monsieur Laurent LE MERCIER, IA-DASEN
Monsieur Dominique LEPORATI, IA-DAASEN
Monsieur Gilles BEAUFILS, adjoint au DASEN chargé du 1^{er} degré

Pour le SNPDEN-UNSA :

Adrien MONCOMBLE, SD 27
Nicolas VILLENEUVE, Crescent KPODEKON et Bénédicte IMBACH,
membres du bureau départemental

Et 2 membres de I&D-FO

Monsieur LE MERCIER a rappelé en préalable l'utilité du G6, réunion non réglementaire des représentants syndicaux autour de lui pour décrire la situation du terrain et obtenir des réponses concrètes. L'ordre du jour, conçu par le cabinet, était très chargé et a permis d'aborder pendant plus de 2 heures tous les points que nous avons remonté préalablement du terrain syndical.

En introduction et après un bref bilan de la rentrée (décrite comme plutôt sereine dans le second degré par monsieur LE MERCIER – tous les supports d'enseignement étant a priori pourvus sauf pour de très petits BMP), le SNPDEN-UNSA a questionné le rapport entre les équipes de direction et les services du rectorat ou de la DSDEN, en réaffirmant la nécessité de tenir compte de l'expertise pédagogique des équipes sur le terrain.

L'utilité de la cellule de rentrée installée au rectorat a été débattue. Si le fait de pouvoir contacter un pair retraité est souvent source d'efficacité, certains points précis gagneraient à pouvoir être traités directement avec l'interlocuteur concerné dans tel ou tel service.

A notre demande et en lien avec les nominations en délégation rectorale, un état des lieux exhaustif a été mené sur les personnels d'encadrement en arrêt de travail dans le département. Monsieur l'IA-DASEN a rappelé son soutien et sa "confiance absolue" dans les personnels de direction. Davantage d'arrêts maladies sont constatés mais pas spécialement pour des questions liées à une souffrance professionnelle. Le SNPDEN-UNSA a souligné le fragile équilibre existant entre la nécessaire reconnaissance d'un personnel ayant

rendu service à l'institution (monsieur LE MERCIER a précisé vouloir favoriser la pérennisation de tel ou tel sur le poste après une délégation rectorale) et la "préemption" a priori d'un poste en dehors du mouvement habituel de mutation.

◆ **Pilotage départemental :**

Interrogés sur les réunions de rentrée organisées en présence de madame la Rectrice, nous avons exprimé un sentiment plutôt positif à l'égard d'un format bi-départemental et donc plus local, mais avons regretté la densité de l'ordre du jour et le manque d'interactivité – compte tenu du temps restant – en fin de réunion.

Monsieur LE MERCIER nous a expliqué vouloir, avec le soutien de la Rectrice, clarifier le rôle des BEF. Une réunion des animateurs de BEF autour de lui est annoncée. Une nouvelle impulsion semble se dessiner au bénéfice de cet échelon de réflexion qui ne doit en aucun cas revêtir de dimension hiérarchique mais trouver sa place entre les CMQ et les réseaux de filières professionnelles notamment.

Deux groupes de travail départementaux sont annoncés, en lien avec les priorités portées par monsieur LE MERCIER pour cette année : l'un sur la question du climat scolaire, l'autre sur le LP. Le SNPDEN-UNSA a indiqué qu'il souhaite qu'au niveau académique, les nombreux GT annoncés puissent donner lieu à une communication claire et transparente tant en termes de composition que d'objectifs et de communication des réflexions tenues. Nous avons réitéré notre demande syndicale de pouvoir y siéger à qualité.

Monsieur LE MERCIER a confirmé son intention de maintenir des dialogues stratégiques annuels avec les équipes de direction des collèges et a indiqué leur probable élargissement aux équipes des lycées en parallèle d'une nouvelle campagne de contractualisation pour tous les établissements. Le SNPDEN-UNSA, favorable à ces échanges, a en revanche questionné la pertinence de certains indicateurs de performance (APAE notamment) faisant peu de cas de la diversité des publics scolarisés, notamment en LP.

◆ **Politique éducative :**

Monsieur LE MERCIER souhaite encourager les stages de réussite, vecteurs d'amélioration des résultats au DNB après analyse des résultats de la dernière session.

Pour ce qui concerne la voie technologique, monsieur LE MERCIER a confirmé son souhait de "décalibrer" la filière STMG et ouvrir des STL à Bernay et Vernon, ainsi qu'une ST2S à Gisors. La question des flux post seconde paraît également cruciale et semble nécessiter un travail en bassin. Nous avons répété notre souhait de pouvoir avancer sur ces questions aux côtés, notamment, du nouveau DAFPIC.

Pour le LP, sous l'impulsion de monsieur LEPORATI, une opération diagnostique "territoriale et partenariale" sera lancée avec les personnels de direction pour améliorer les résultats au bac pro de notre département. La question des impacts de la transformation de la voie professionnelle a été soulevée, avec notamment l'orientation progressive des jeunes affectés en seconde bac commune par famille de métiers, qui est perçue par certaines équipes enseignantes, comme une charge de travail sur l'orientation, nécessitant le maintien de deux professeurs principaux en classe de seconde, là où deux divisions existaient préalablement.

Monsieur LE MERCIER a annoncé la création d'une UPE2A d'un potentiel de 24 élèves basée au lycée SENGHOR d'Evreux. Interrogé par le SNPDEN-UNSA, monsieur l'IA-DASEN a répondu que les moyens ad hoc jusqu'ici alloués à d'autres lycées n'étaient pas remis en cause. La démarche se veut pragmatique, les élèves concernés resteraient de toute façon inscrits dans leurs établissements d'origine.

En lien avec le plan de lutte contre les violences scolaires, il a été précisé que l'IA-DASEN pouvait désormais inscrire d'office un élève poly exclu (14 l'an dernier dans l'Eure) en classe relais. Une équipe mobile mixte incluant l'ARS est créée. Si sa saisine relève réglementairement du chef d'établissement, monsieur LE MERCIER a précisé son souhait de voir le pôle élève départemental sollicité en première intention. Monsieur LEPORATI a

confirmé que toutes les situations d'élèves violents ne relevaient pas, a priori et nécessairement, de la sphère médicale. Est également confirmée la création d'une maison relais sur Evreux regroupant les dispositifs relais et pouvant aussi intégrer les élèves phobiques scolaires et/ou en instance de réaffectation après un conseil de discipline.

Le SNPDEN-UNSA a demandé que la DAJEC puisse communiquer aux établissements des propositions types de modification des règlements intérieurs eu égard aux dispositions réglementaires récentes ; monsieur LE MERCIER compte relayer cette demande.

Le groupe de travail départemental annoncé devrait se saisir de la question des mesures de responsabilisation et du rappel à la loi des maires que monsieur LE MERCIER souhaite encourager dans l'Eure.

La présence des personnels de direction est par ailleurs vivement encouragée aux CLSPD quand l'opportunité existe.

◆ **Ecole inclusive :**

Concernant les PIAL, monsieur LE MERCIER a indiqué le poids du nouveau pôle "pgase" étoffé par 5 postes. A ce stade de l'année, 93 % des notifications sont couvertes (contre 70 % l'an dernier). Le vivier rend toutefois le recrutement difficile, notamment pour les notifications de 6h. Le département est couvert intégralement en enseignants référents handicap, toutes les directions de SEGPA sont pourvues, mais il manque toujours 6 postes de médecins scolaires sur 12. Monsieur LE MERCIER s'est engagé à appuyer les demandes de suppléances d'infirmières scolaires qui seraient toujours en instance.

Le SNPDEN-UNSA s'est réjoui de la récente possibilité de demander à la DOS rectorale une IMP au bénéfice des professeurs coordonnateurs des PIAL, mais a regretté qu'eu égard à ces nouvelles tâches et responsabilités, aucune compensation ne soit envisagée pour les équipes administratives et de direction. Nous avons également souligné la complexité des nouveaux protocoles en évoquant la circulaire et les nombreux mails reçus. Une formation des secrétaires a été proposée pour faire face à ces tâches de plus en plus complexes (recrutement, interlocuteurs multiples, complexité juridique...).

Nous avons également pointé la problématique de l'accompagnement des élèves issus de SEGPA en CAP. Monsieur LE MERCIER a évoqué la possibilité d'encourager les PPRE passerelles et le recours aux corps d'inspection et aux formations sur site pour étayer les équipes enseignantes.

Pour l'inclusion des élèves d'ULIS, le SNPDEN-UNSA a proposé qu'un seuil de 27 soit appliqué aux établissements supports. Monsieur LE MERCIER a répondu que si l'idée était bonne, elle butait toutefois sur la question des moyens.

◆ **Partenariat avec le conseil départemental de l'Eure :**

Monsieur LE MERCIER nous a présenté les éléments saillants du plan porté par le conseil départemental « Eure collège 2030, territoire à haute qualité éducative » (en résumé et sans exhaustivité : développer les ENT collèges et les étendre aux écoles, opération « silence on lit » dans tous les collèges, classes à horaires aménagés, calculatrices, section internationale à EVREUX au collège Rostand, valoriser excellence, internats, 12 masters classes en partenariat avec Sciences po Paris, aide aux devoirs en ligne, mobilisation des jeunes du SNU dans les stages de réussite, retraités sur Devoirs faits, accueil de stagiaires 3e au CD27, organisation d'expositions itinérantes dans les collèges, création d'un service éducatif à Giverny, création de mini entreprises, lundi vert dans les collèges...). Nous avons confirmé l'utilité d'une réunion départementale à destination des équipes de direction de collèges pour présenter ce plan faisant l'objet d'une convention entre l'Education nationale et la collectivité départementale ; elle devrait se tenir en novembre prochain. Nous avons précisé voir a priori dans ce plan, une offre intéressante à saisir, tout en restant vigilants sur la manière dont les objectifs pourraient être soumis aux établissements.

Monsieur LE MERCIER a confirmé qu'il s'agissait bien d'une offre et non d'une feuille de route.